

Sortir de la détresse sur l'IVG

Introduction à la revue de la littérature présentée

par L. Esterle¹ aux 20 èmes journées de l'ANCIC en novembre 2013 à Toulouse.

F.Baruch²

Ce titre déjà en dit long : il fait écho à la notion de temps, de temporalité, à l'histoire de la sexualité, à l'histoire des femmes et bien évidemment à l'histoire de l'avortement.

À ce propos, les numéros 6 et 7 de l'Echo de l'ANCIC d'Avril et de Juillet 2012 traitent de l'histoire de l'avortement.

Sortir de la détresse sur l'IVG fait écho chez chacun d'entre nous en tant que sujet, que ce soit dans la sphère professionnelle ou privée. L'IVG renvoie aussi à l'inconscient individuel et collectif. Elle fait partie de l'histoire, des histoires sociales, familiales, conjugales depuis l'Antiquité.

Quelles représentations en avons-nous, qu'en dit-on que ce soit du côté des professionnels de l'orthogénie, du côté des femmes ou à travers les histoires transgénérationnelles dans les familles ?

Dans ce domaine, des legs aliénants ont été transmis dans les trousseaux des filles, dans des malles souvent laissées fermées à double tour.

Des secrets sur des secrets ? Des pactes ? Des contrats pour préserver un nom, un patrimoine, des terres, une cellule conjugale, familiale au détriment d'une sexualité loin parfois d'être épanouie pour chaque sujet et surtout pour les femmes.

Ont-elles pu dire je ? Ont-elles pu dire non ? Ont-elles pu dire « je désire » ?

D'autre part, qu'en est-il d'un cheminement quant à ces fécondations imprévisibles, inattendues qui viennent troubler le quotidien que faut-il en penser et faut-il les penser avec vous l'aurez compris notre appareil psychique individuel conjugal et social ?

C'est sur ce chemin que nous emmène Laurence

Esterle qui s'est intéressé à une revue de la littérature sur cette

Thématique : "Le traumatisme post-IVG, une réalité scientifique ? "

En amont, nous pouvons nous questionner sur ces notions de trouble mental et de traumatisme.

L'OMS définit ainsi la notion de "trouble mental": "Les troubles mentaux regroupent un vaste ensemble de problèmes, dont les symptômes diffèrent. Mais ils se caractérisent généralement par une combinaison de pensées, d'émotions, de comportements et de rapports avec autrui anormaux".

Ils comprennent par exemple la schizophrénie, la dépression, l'arriération mentale et les troubles dus à l'abus de drogues. La plupart de ces troubles se traitent.

¹ Dr Laurence Esterle, directrice de recherche, Cermes3, Inserm U988, UMR 8211 CNRS, EHSS, Université Paris-Descartes, 7 rue Guy Moquet, 94801 Villejuif cedex

² F.Baruch, psychologue clinicienne, thérapeute psychanalytique de couple et de famille. CPEF 94.

En France, le combat est porté depuis trois ans par un collectif intitulé Stop DSM, (Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux, texte révisé, ndlr) constitué de professionnels proches du milieu psychanalytique. Ils s'insurgent contre la « pensée unique » du manuel, bien au-delà de sa dernière édition.

Rappelons que paraît, en 1952, la 1ère édition regroupant 100 pathologies listées, puis en 1968 ce manuel diagnostique et statistique évolue vers une approche de plus en plus catégorielle des maladies mentales depuis 1980.

L'édition actuelle, le DSM-IV, recense 297 pathologies, classées par grandes catégories. C'est cette classification qui fait référence pour les recherches sur les pathologies mentales, qu'il s'agisse d'études épidémiologiques ou de celles menées par les laboratoires pour évaluer leurs molécules (antidépresseurs, anxiolytiques ou autres neuroleptiques).

Traumatisme : on parle d'événement potentiellement traumatique. C'est un événement qui peut se révéler ou non traumatique, pour ceux qui vivent l'événement, en fonction de la violence du choc, de la surprise et de l'émotion ressentie. L'événement lui-même, l'inscription de cet événement dans la vie du sujet, la réactualisation d'autres événements au travers de l'événement présent.

Freud, en 1920, dans son ouvrage « *Au-delà du principe de plaisir* », définit le traumatisme comme suit : « Toute excitation externe assez fortes pour faire effraction dans la vie psychique du sujet ». Le traumatisme est donc un choc émotionnel important, généralement lié à une situation où une personne ou un groupe de personnes a senti sa vie en danger et qui met en péril son équilibre psychique. Ces situations dépassent les capacités de gestion de la majorité des individus. Elles sont « porteuses de sens et vécues comme une rupture et un enjeu : rupture par rapport à la continuité du passé, enjeu comme annonce de changements potentiels importants ».

Est-ce qu'on peut parler d'une clinique spéciale, spécifique, des traumatismes, c'est-à-dire de phénomènes typiques des traumatismes? Oui bien sûr. Cela figure dans les classifications du DSM – IV- TR (Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux, texte révisé, ndlr) en tant qu' « état de stress post-traumatique ». C'est classé dans les troubles anxieux. Au-delà des divergences de dénominations, ce qui est sûr c'est que, dans le monde entier, on considère qu'il peut y avoir une effraction du psychisme par un événement extérieur. C'est très différent de la pathologie mentale habituelle où les phénomènes viennent de l'intérieur de la personne. Dans la clinique du traumatisme, la personne allait bien avant et elle va mal après, à cause de l'événement qui fait traumatisme

Est-ce qu'il existe une différence selon qu'une grossesse non désirée ait été menée à son terme ou interrompue par une IVG? Cf Anne TURSZ³

³ Anne Tursz, Chercheuse -Unité Inserm U 988/CERMES 3 .*Recherche sur les néotocides* .Dec 2010

Pour cerner la problématique, cet état des lieux présenté par une étude approfondie de la revue de la littérature scientifique va porter sur la survenue de troubles mentaux qui seraient provoqués chez les femmes par une interruption volontaire d'une grossesse non désirée. Autrement dit, s'agit-il de troubles psychiques bien caractérisés par des signes cliniques, et donc un diagnostic, nécessitant un traitement, voire entraînant un suicide ou la prise de substances toxiques ? Est-ce que l'IVG augmente le risque de développer des troubles mentaux ?

Les auteurs montrent que les femmes qui ont eu un ou plusieurs avortements, ont été davantage exposées à un antécédent de violence que celles qui n'en ont pas eu. Les antécédents de viol et de violence physique représentent les risques les plus significatifs retrouvés chez les femmes ayant eu une ou plusieurs IVG. Elles peuvent être alors davantage traumatisées par une sexualité obligée, à peine acceptée, en tout cas non-désirée. C'est cette sexualité qui est source de traumatisme et parfois la décision d'interrompre la grossesse, faisant suite à ce mode d'emprise, est une libération et une solution plutôt qu'un problème.